

LE FINISTÈRE LIBÉRÉ

Rédaction-Administration :
Imprimerie Louis BOCLÉ
9 bis, Rue Gambetta, MORLAIX, T. 239

ÉDITION NORD

Le Numéro : 1 fr. 50

Comment fut préparée l'invasion du Continent

Dieu sait si, plus d'un an avant qu'il ait eu lieu, le « débarquement » a suscité, aussi bien dans la presse et à la radio des pays occupés que chez nos ennemis eux-mêmes, des commentaires et des sarcasmes.

Ces derniers étaient surtout le lot de M. Philippe Henriot, des rédacteurs de *Je Suis Partout* et des lamentables scribouillards chargés des bulletins dans toute la presse de Paris et de province.

Les Allemands, eux, se réservaient les premiers, sachant bien que ce n'était pas le moment de rire, que le moment qu'entre tous ils redoutaient viendrait tôt ou tard et d'ailleurs toujours trop tôt.

Débarquera pas...

Je me rappelle qu'en avril dernier, réfugié dans la campagne de Blois pour parer à une intempestive visite de la Gestapo en mon domicile morlaisien, une dame rentrant de la capitale me fit connaître le dernier trait d'esprit qu'on se transmettait de bouche à oreille sur les boulevards, au sujet du débarquement :

« A Berlin on y croit cent pour cent ; à Paris on y croit cinquante pour cent, à Londres on n'y croit pas du tout ! »

Deux jours avant qu'eût lieu l'événement en question, un général retiré dans un port voisin de notre ville n'avait-il pas eu un sourire de pitié à l'adresse de quelqu'un d'assez naïf pour en parler devant lui comme d'une chose imminente ?

« Le débarquement ?... Mais vous êtes fou, mon pauvre ami. Il est impossible... Croyez-en ma vieille expérience ! »

Comment ne pas en croire, en effet, un stratège émérite qui, quelques mois auparavant, professait devant l'un de mes amis que *l'aviation n'est pas une arme* ?

Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce qu'elle fût chose faite, cette opération a fait passer tous ceux qui y croyaient — tant parce qu'ils la souhaitaient que parce qu'ils la tenaient pour inévitable — par tous les degrés de l'impatience.

« Qu'est-ce qu'ils attendent donc ! » gromelaient ceux-là chaque matin, après avoir accroché l'émission de Londres qui leur parlait surtout de progrès sur le front russe...

« Et j'avoue que j'en étais. »

C'est que nous ignorions tous ce qui se passait de l'autre côté du Channel et que nous ne pouvions avoir la moindre idée de la minutie avec laquelle s'y préparaient les différents stades d'une invasion dont les débuts mêmes marqueraient pour le régime nazi le commencement de sa fin.

Débarquera...

Tout cela est remarquablement exposé dans un article de la revue américaine *The Reader's Digest*, sous le titre *The Great Decision* (La grande décision. Derrière la scène avec Eisenhower) par Allan A. Michie.

Suivons-le au pas de course. En cours de route nous apprendrons des choses surprenantes.

A peine le dernier soldat anglais s'était-il rembarqué à Dunkerque (juin 1940), que Churchill avait déjà demandé à un petit groupe d'officiers de dresser des plans en vue d'un retour sur le continent.

Au moment de la conférence de Casablanca (début de 1943), ces plans étaient mis au point. Leur développement complet ne comportait rien moins que la matière de quatre gros volumes d'un format égal à celui du Bottin de Paris !

Le lieu d'où partirait l'invasion fut fixé il y a plus d'un an. Quant à l'époque où

Propos d'un "Libéré"

Un regard sur trois Armées

I

On peut, dans une série de trois articles parler des armées qui se sont succédées depuis 1939, sur le sol de notre pays, sans jouer nécessairement les stratèges, rôle pour lequel je ne me sens disposé le moins du monde.

Il n'est peut-être pas inutile, cependant, de dégager — du simple point de vue de « l'homme de la rue » — les traits essentiels de chacune de ces armées dont l'une et l'autre constitue ou a constitué un instrument destiné à assurer la victoire du pays qui le forgea.

La première que nous vîmes se mettre en branle sous nos yeux est l'armée française, notre armée nationale qui, telle que nous l'avons connue, était la dépositaire d'une glorieuse tradition remontant au plus tard à l'an II, les armées révolutionnaires différant autant par leur système de recrutement et la majeure partie de leurs cadres que par leur idéal lui-même, de celles qui les avaient précédées sous l'Ancien Régime.

La veille même de la mobilisation, ses chefs responsables se portaient garant de sa perfection, de son moral élevé, en un mot de son adaptation absolue à la tâche qui lui était réservée et qui consisterait à vaincre l'armée de l'Allemagne hitlérienne, tout comme son aînée de 1914 à 1918 avait vaincu celle de l'Allemagne impériale.

Dire que nous fûmes enthousiasmés dès l'abord par l'équipement, le matériel et les exploits de l'armée française pendant le temps que dura la « drôle de guerre » serait évidemment exagéré. A la vue des soldats de l'arrière, les seuls avec lesquels nous pussions être ici en contact, il était impossible de n'être pas choqués, d'abord par l'aspect multiforme que prenait ce vêtement militaire qu'on était convenu d'appeler « l'uniforme », ensuite par la façon dont on procédait parmi ces soldats à l'utilisation des compétences, enfin par l'absence à peu près totale de progrès visibles dans le fonctionnement d'une machine dont l'entretien avait coûté plus de deux cents milliards depuis vingt ans.

Il est vrai que nous nous consolions à la pensée que l'avant était par contre mieux habillé — sinon mieux couché (rappelons la collecte des couvertures pendant l'hiver 1939-1940) — qu'il était mieux pourvu en tous points, et que, le moment venu, le

commencerait celle-ci — c'est-à-dire entre la fin de mai et la mi-juin — elle fut arrêtée huit mois à l'avance, et Staline en fut informé à Téhéran (Novembre 1943).

En janvier 1944, Eisenhower, installé à Londres précisa ses besoins en hommes et en équipement. Lorsque satisfaction lui eut été donnée, le général décida que la semaine du 3 au 10 juin serait celle du débarquement.

Mais le choix du jour J restait encore à faire.

Avant le jour J

Quatre semaines avant celui-ci, le commandement suprême quitta Londres pour un quartier général suffisamment rapproché des points d'embarquement. Le centre nerveux des opérations futures se tenait dans une grande maison de campagne entourée d'un parc boisé. C'est là que parvenaient à tout instant les renseignements vitaux destinés à documenter les responsables : photographies prises par des pilotes ayant fait le sacrifice de leur vie, à quelques mètres au-dessus des plages normandes, montrant les types de mines et les obstacles sous-marins opposés à un débarquement éventuel, vues de ponts et de voies ferrées mis hors d'usage par les « arrosages ». L'attaque préparatoire de ces objectifs ayant commencé

haut-commandement ferait sentir à l'ennemi toute la puissance d'un génie tenu en réserve pour l'occasion suprême.

Bien revenus des illusions que nous nourrissions à l'époque, nous pouvons maintenant, par comparaison, mesurer les imperfections d'une armée encore en retard d'une guerre, comme l'avait été à ses débuts celle de 1914, comme le fut également celle de 1870.

Rien n'y avait, à vrai dire, été fait pour assurer le bien-être du troupière, laissé, par sa solde dérisoire, à la charge de sa famille et vis-à-vis duquel les cadres gardaient, à cause de leurs galons anachroniques trop flamboyants, à peu près les mêmes distances que celles observées sous les rois entre les officiers et leurs hommes.

Si l'Ecole de Guerre avait lamentablement échoué dans sa mission qui était de tenir les futurs chefs d'armée au courant de toutes les nouveautés sur les plans tactique et stratégique, que ceux-ci fussent, d'avance, le nécessaire pour éviter les surprises désagréables dans ces domaines, les cadres de réserve eux-mêmes ne pouvaient faire autrement que de ressentir le contrecoup de l'impéritie pratiquée dans l'active.

Le résultat de cette impéritie, on ne l'a que trop bien vu.

Il est trop facile de prétendre après coup que les armées de 1870-1940 « n'avaient pas la foi », que la discipline était trop relâchée, aussi bien à l'avant qu'à l'arrière et que c'est à ces seuls faits qu'est dû notre écrasement.

Au départ, les soldats de cette guerre manifestaient le même entrain que ceux de 1914 ; mais il était inévitable que la tactique uniquement défensive chère à Pétain adoptée par notre état-major, finit par les déprimer au bout de huit mois d'inaction complète.

Lorsque se déclencha l'attaque allemande, ils se battirent bien là où ils furent bien commandés, là où ils se trouvaient en mesure de se battre, ce qui, malheureusement, fut l'exception.

Ils furent misérablement battus, non parce que moins courageux ou moins disciplinés que leurs adversaires, mais bien parce que leurs chefs responsables s'étaient laissés dépasser dans les progrès techniques de l'armement et de la stratégie nouvelle par leurs collègues d'outre-Rhin.

Rien d'autre.

huit jours avant le débarquement, quatre-vingt deux centres ferroviaires apparaissent hors d'état de servir ; la plupart des routes et des voies ferrées conduisant au Cotentin étaient coupées, forçant l'ennemi à emprunter de longs détours pour l'envoi de ses renforts. Pour tromper le commandement allemand, le Pas-de-Calais reçut néanmoins deux fois plus de bombes que n'importe quelle autre région côtière...

Un peu avant le jour J, les travaux de nettoyage commencèrent en Manche : torpilleurs et avions alliés, en patrouilles combinées, ne laissèrent pas un mètre carré de cette mer sans surveillance, cependant que d'autres unités interdisaient l'accès à chaque extrémité et que les sous-marins et vedettes de la *Kriegsmarine* se trouvaient refoulés dans des ports minés de nuit pour éviter toute action utile contre la flotte d'invasion. De plus gros navires de la *Home Fleet* croisaient pendant ce temps en mer du Nord, à l'effet d'intercepter tout vaisseau ennemi de plus fort tonnage.

Des renseignements fournis par radio clandestine et corroborés par des photographies décelèrent des emplacements de grosses pièces non encore repérées.

(à suivre)

La Semaine de Guerre

Samedi 16 septembre. — Les troupes alliées ont effectué d'importantes avances entre la mer et la Meuse. La ligne Siegfried, sondée les jours précédents aux environs d'Aix-la-Chapelle (*Aachen*), n'a pu résister aux assauts qui lui ont été livrés. Une percée y a été faite en dépit de la résistance des Allemands.

Dimanche 17. — La plus importante opération de parachutage qui ait jamais eu lieu au cours de la guerre est effectuée en Hollande entre les arrières des troupes allemandes qui défendaient les frontières méridionales des Pays-Bas et le cours inférieur du Rhin. Plus de mille avions remorquant des planeurs y ont participé, permettant l'atterrissage de dizaines de milliers d'hommes pourvus de matériel, de motocyclettes, de tanks légers, de canons.

Ce sont les environs de Nimègue et d'Arnhem, à quelques kilomètres seulement de la frontière allemande, qui ont vu les plus nombreux parachutages. En certains endroits les troupes aéro-portées se sont heurtées à une violente opposition. Mais, dans l'ensemble les opérations ont été conduites de façon la plus satisfaisante.

En Italie, la 8^e Armée élargit, en infligeant à l'ennemi de lourdes pertes, sa tête de pont sur le fleuve Marrano. La 5^e Armée, composée de troupes américaines, britanniques, indiennes et brésiliennes, engage de violents combats sur la ligne Gothique.

En Extrême-Orient, nouveaux débarquements américains dans les îles Palaos, à l'Est des Philippines, qui sont maintenant dans le rayon d'action des bombardiers.

We will hang our washing up on the Siegfried Line...

...chantaient nos alliés en 1940.

Tout vient à point à qui sait attendre. Malgré les sarcasmes de Philippe Henriot et des proboches de *Radio-Paris*, de *Je Suis Partout* et de *Gringoire*, ils pourront bientôt faire sécher leur linge...

...sur la Ligne Siegfried!...

Lundi 18. — En Hollande, où la Luftwaffe n'a nullement réagi, les renforts de troupes aéro-portées continuent d'arriver, permettant aux Alliés d'attaquer leurs adversaires à revers et de front. Le gouvernement hollandais établi à Londres ordonne aux chemins de fer du territoire national de cesser tout travail de manière à empêcher l'arrivée de troupes allemandes sur les points menacés.

Les bombardiers britanniques déversent 700 tonnes de bombes sur l'île Walcheren, en Zélande, où une garnison ennemie était retranchée.

A l'Est d'Aix-la-Chapelle, les Américains avancent en direction de Cologne tandis que plus au Sud, de nouveaux points de la ligne Siegfried sont enfoncés, que Metz est encerclé et la trouée de Belfort voit se dérouler d'âpres combats.

Dans le secteur de Varsovie les Russes continuent à progresser, en vue de hâter la délivrance de la capitale polonaise où les troupes de la libération soutiennent de durs combats depuis plus de 40 jours.

Aux abords de Rimini, sur l'Adriatique, de nouvelles positions sont conquises malgré la résistance acharnée de l'ennemi.

A 15 h. 30 après-midi à la suite d'un siège de 40 jours et de combats de rues qui virent disputer la ville, maison par maison, aux assaillants le commandant de la place de Brest sort de l'abri menagé place Président-Wilson, et remet ses armes au commandant des forces américaines.

Brest est enfin libéré, mais hélas... dans quel état !

Mardi 19. — Malgré une vive opposition, les forces terrestres qui tenaient la ligne de

Anthologie du Pangermanisme

front au Nord de la Belgique et au Sud de la Hollande, et les forces aéro-portées déposées dans la Gueldre et dans les environs de Nimègue, sur le Rhin, ont fait leur jonction. On signale au cours de cette journée une avance de 50 kilomètres des forces terrestres en direction du Nord.

Les atterrissages d'hommes et de matériel se poursuivent sur une grande échelle.

Aix-la-Chapelle est le théâtre de vifs engagements pendant que l'avance se poursuit à l'Est de la ville vers la vallée du Rhin. Les autorités allemandes décrètent l'état de siège sur tout le territoire du Reich.

L'armistice russo-finlandais est officiellement signé à Moscou et les conditions en sont publiées devant le parlement d'Helsinki.

Monte-Pratone, position importante du front italien, à 33 kms au Nord-Est de Florence est enlevé de haute lutte par la 5^e Armée alliée, tandis que dans le secteur de l'Adriatique la tête de pont du Marrano s'élargit constamment.

Mercrèdi 20. — La bataille de Hollande connue de se dérouler favorablement pour les Alliés. Une avance de 65 kilomètres est réalisée en deux jours dans le secteur de Nimègue où les divisions blindées et les troupes aéro-portées se battent à quelques kilomètres de la frontière allemande sous la protection de l'aviation.

À l'Est d'Aix-la-Chapelle des combats se déroulent à proximité du centre usinier de Stolberg.

Les américains ne sont plus qu'à 60 kilomètres de Strasbourg.

Les russes annoncent le déclenchement de deux nouvelles offensives sur le front oriental. Dans les pays baltes, une poussée de 40 kms a été réalisée sur un front de 120 kms. Des dizaines de divisions allemandes sont désormais coupées sur ces points de leurs bases et n'ont d'autre ressource que de se rendre ou de se faire massacrer.

Plus au Sud la frontière hongroise de 1939 est menacée par les troupes opérant de Roumanie dont une partie pousse également en direction de Belgrade.

Sur le front de Méditerranée on signale l'évacuation de l'île d'Andros, dans la mer Egée, par les Allemands. La Grèce continentale ne se trouve plus qu'à 55 kilomètres des bases alliées, et les troupes ennemies qui se trouvent dans ce pays sont à peu près coupées de toutes communications avec l'Europe Centrale.

Le chiffre total des prisonniers faits par les Alliés sur le front occidental, depuis le début du 6 juin, se monte à 457.000.

Le Calvaire de Plougastel est détruit

Le calvaire de Plougastel, érigé il y a près de quatre cents ans, en ex-voto après une peste meurtrière, a été détruit par une autre peste : la guerre. C'était l'un des plus beaux joyaux de notre statuaire bretonne. Tous les saints qui ornaient le socle ont été affreusement mutilés et dispersés. Mais déjà nos amis américains ont pris en mains sa restauration. Un membre du Musée de Washington s'efforce de récupérer les débris du vénérable monument afin de lui restituer son intégrité première.

On sait également que les allemands, avant d'abandonner la place, ont fait sauter la troisième arche du pont Albert Louppe, plus connu sous l'appellation de "Pont de Plougastel". Il s'agit de l'arceau qui se trouve du côté de Kerluon.

À Brest, l'église Saint-Louis a été également et gratuitement incendiée par nos ennemis atteints de la rage de la destruction.

A ne pas oublier

« Quant à la collaboration, offerte au mois d'Octobre 1940 par le chancelier du Reich, dans des conditions dont j'ai apprécié la grande courtoisie, elle est une œuvre de longue haleine et n'a encore pu porter tous ses fruits.

« Sachons surmonter le lourd héritage de méfiance, légué par des siècles de querelles et de dissensions, pour nous orienter vers les larges perspectives que peut ouvrir à notre activité un continent réconcilié. »

Maréchal PÉTAÏN.
Juin 1941.

« Rappelez-vous que vous êtes le peuple élu ! L'esprit du seigneur est descendu sur moi, parce que je suis empereur des Germains.

Je suis l'instrument du Très-Haut.

Je suis son glaive, son représentant.

Malheur et mort à tous ceux qui résisteront à ma volonté ! Malheur et mort à ceux qui ne croient pas à ma mission.

Qu'ils périssent, tous les ennemis du peuple allemand !

Dieu exige leur destruction. Dieu qui, par ma bouche vous commande d'exécuter sa volonté ! »

GUILLAUME II à ses troupes de l'Est, (reproduit par la Gazette Branny, de Varsovie, le 13 sept. 1914).

« Le monde, dans toute son étendue, doit être ouvert à notre énergie, doit être le libre théâtre de notre activité. Personne n'a le droit de nous barrer la route du tout. Comme Faust, nous réclamons le tout. La volonté du monde est le secret le plus intime du sang germanique. »

Friedrich STIEVE

Deutschland von den Toren der Welt, Munich, 1915.

« Il faut que l'Allemand, et avec lui la langue allemande, triomphe. Et une fois qu'il aura triomphé, aujourd'hui ou dans cent ans, n'importe, il n'aura pas de tâche plus importante que d'imposer la langue allemande au monde. Partout, même dans les races étrangères, sur plusieurs centaines de mille individus il y a en bien quelques-uns qui sont doués de hautes qualités et de sentiments élevés ; sans la connaissance de l'allemand ils restent exclus de la plus haute culture (...)

Sur tous, notamment sur les simples, sur l'homme le plus près de l'état de

nature, la langue allemande agit comme une bénédiction qui descend de la main de Dieu dans les cœurs.

Ce rêve de la langue allemande universelle est parfaitement réalisable (...). Les hommes devront arriver à cette conviction que quiconque ne sait pas l'allemand est un paria.

Je crois comme en Dieu à la sainte langue allemande. »

H. Stewart CHAMBERLAIN

(naturalisé allemand)

Kreisgangsuetze, Munich, 1915.

« Nous espérons, non pas à l'égalité des droits, mais à la domination »

Hitler m'a dit, p. 171.

« À l'Est, il nous faut étendre notre domination jusqu'au Caucase ou jusqu'à l'Iran. À l'Ouest, il nous faut la côte française. Il nous faut les Flandres et la Hollande (...). »

id. p. 143.

« Dans un espace d'années qui sera court, le monde doit voir ceci : le drapeau germanique abritera 86 millions d'Allemands et ceux-ci gouverneront un territoire peuplé de 130 millions d'Européens. Sur ce vaste territoire, seuls les Allemands exerceront des droits politiques ; seuls ils pourront acquérir la terre. Ils seront alors, comme au Moyen-Âge, un peuple de maîtres, descendant simplement à ce que les travaux inférieurs soient exécutés par les peuples soumis à leur domination. »

Grossdeutschland und Mitteleuropa im das Jahr 1950., p. 53. THORMANN, Berlin, 1898.

« Il n'est pas niable que la pensée agressive ne peut être tout à fait étrangère au pangermanisme. Si l'Allemagne doit devenir marteau, il faut aussi qu'elle frappe. »

Chronique de l'Épuration

On nous écrit :

Jouons franc-jeu

Le communiqué du Comité d'Épuration de l'Arrondissement de Morlaix : "Épuration", paru la semaine dernière dans ces colonnes, met au point les différents cas dans lesquels une enquête peut être ouverte par le Comité, ou une plainte portée par un particulier. C'était là chose utile pour bien des personnes et cet appel ne manquera pas d'être entendu par beaucoup. Il s'agit d'établir avec justice les fautes des "collaborateurs" de toute espèce et de punir ces coupables selon la gravité du délit commis. C'est la définition même de la Justice et il n'est d'aucun doute que tous les Comités d'Épuration sauront remplir leur tâche...

Remettez donc vos affaires entre les mains de ces comités, car, des vengeances populaires ou de masses, il n'en faut plus ; car souvent ce sont seulement les "petits" qui ont payé les "grands" auxquels on n'osait pas s'attaquer.

On peut, peut-être, trouver une excuse à ces mouvements du début de la libération, en disant que les Français avaient peur de voir s'envoler toute idée de punition à l'égard des "collaborateurs" ; mais il n'en sera rien et une justice régulière sera rendue : du plus haut placé, au plus petit, qu'une justice existe et une seule.

Les Comités d'Épuration sont là pour cela : présentez-vous à eux avec une plainte fondée, preuves à l'appui. N'assouvissez pas des déclarations mensongères, vos désirs de vengeance personnelle, et si vous avez des preuves, pourquoi hésiter ? "Jouez franc jeu" : c'est un devoir auquel vous n'avez pas le droit de vous dérober. Que chacun prenne ses responsabilités et fasse plus encore ! Ne faites pas comme une personne de ma connaissance qui déclare à un membre de la Résistance, pour assouvir une vengeance personnelle : « Si un jour vous faites quelque chose contre les collabos n'oubliez pas mon voisin ; mais surtout que l'on ne sache pas que cela vient de

moi » (sic). L'œil de Caïn devait déjà regarder cette personne lorsqu'elle prononçait ces paroles !

Ne souhitez pas comme une autre « douze balles dans la peau » à un soi-disant dénonciateur si vous n'avez pas de preuves. Ne donnez pas non plus l'impression que de vous dépend la vie d'une autre personne : « J'ai bien des preuves à faire fusiller un tel mais je ne veux pas à cause de la famille » (sic). Allons, s'il y a faute, du courage, faites votre déclaration ou alors... taisez-vous ; c'est que vous n'avez pas de preuves. Dans un autre quartier c'est une autre personne que l'on connaît qui a fait fusiller au moins dix personnes : on en parle dans le car, sur la place, au coin de la rue, partout... sauf au Comité d'Épuration devant lequel personne ne se présente. Prenez garde ! Il est parfois prudent de tourner sa langue dans la bouche avant de parler, car, ces paroles arrivent aux oreilles de la personne visée, et qui sait si elle, hésitera à porter plainte ? Et alors, cette fois, vous comparaitrez devant ce Comité d'Épuration qui semble vous faire si peur.

Non, "jouons franc jeu". Pas d'accusations à la légère, des preuves et des preuves sérieuses car en fouillant parfois dans le passé de ces gens mal intentionnés on pourrait peut-être trouver aussi un écueil dans leur conduite pendant l'Occupation. Une ère nouvelle s'ouvre pour la France ; il s'agit de la préparer dès maintenant en laissant de côté querelles personnelles, histoires de cloches, pour faire place à la Justice dans une France épurée des brebis galeuses du régime défunt. J. C.

« Quel grand rôle pourrait jouer l'Amérique si seulement elle savait garder son indépendance totale jusqu'à la fin des hostilités... Quel grand rôle pourrait être le sien au moment des négociations de paix pourvu qu'elle n'entre pas en guerre et qu'elle sache conserver sa liberté d'action. »

Maréchal PÉTAÏN
La Croix, 8 octobre 1941.

Sur la piste du Fauve

II

Guérilla...

C'est ainsi que le jeudi 3 août un convoi de 130 à 150 charrettes, escorté par environ 250 hommes commandés par 3 officiers, s'acheminait en direction Est sur la route qui, de Châteaufort, les conduisait vers Carhaix. Vers midi et demi, le convoi se trouvait au lieu dit Pont-du-Stang où la route s'allonge parallèlement au canal de Nantes à Brest et à la petite ligne Châteaufort-Carhaix, lorsque, d'un bois surplombant la route, éclatèrent des coups de feu tirés par un groupe de patriotes.

L'affaire fut mal engagée et mal conduite par des hommes audacieux mais inexpérimentés qui furent tournés et laissèrent dix-sept morts sur le terrain. Saluons ces braves dont malheureusement nous ignorons encore les noms. Du côté allemand les pertes ne peuvent être précises, les chiffres recueillis sont si contradictoires que nous nous refusons à les mentionner.

Les innocents paient

Mais le combat avait encore aiguë la fureur de ces brutes errant sur des routes hostiles et le massacre de tout ce qui se trouvait dans le voisinage commença aussitôt : la maison de Mme Mahé, garde-barrière ainsi que les maisons voisines sont incendiées ; lorsque le brasier est en pleine incandescence, Mme Mahé et sa fille, vingt cinq ans, sont précipitées dans le foyer, puis des voisins, des passants, témoins involontaires de la bataille, sont empoignés et jetés dans les flammes. C'est le sort de Mlle L'Herminier, vingt ans, Joseph Bon et son fils, Yves Cloarec, M. Rassin, employé de banque à Paris, réfugié dans la région, Mme Bidault, Jacques Balch, l'abbé Suignard, jeune vicair en vacance à Landeleau venu sur les lieux pour y prodiguer son ministère aux uns ou aux autres. D'autres sont fusillés sur place ou emmenés au bourg de Landeleau et mitraillés contre le mur de l'école ; ce sont M. Daniel et sa fille, deux réfugiés, M. Bourgain et sa femme ; Jacques Pasquet, Troadec de Pleyben, M. Lemoigne, instituteur à Spézet qui péchait à proximité.

Au total, trente-quatre cercueils dont ceux de dix-sept patriotes tués en combat régulier et six femmes, dix civils et un prêtre salement assassinés.

Et ça continue

Le soir de ce 3 août la sinistre horde campe dans Landeleau terrorisé ; elle le quitte le vendredi 4 août à 1 heure du matin et voici le convoi marchant en direction de l'Est sur la route de Cléden. De son passage dans cette commune nous ne savons que l'incendie de la ferme de Loch ar Vaiten et les assassinats du cantonnier Gourelay et du camionneur Caro, ce dernier, couché et malade, fut tué au moment où, s'étant levé, il ouvrait la porte que les brutes martelaient.

Arrivé à trois kilomètres de Carhaix, le convoi change brusquement de direction, tourne le dos à la ville, fait face à l'Ouest et s'engage vers Kergloff qu'il dépasse. Sur la route, Yves Le Jeune, fils d'un grand mutilé de 1914, est tué sans motif ; un camarade qui l'accompagnait esquivé de justesse le même sort. Vers 9 heures du matin, le convoi sanglant se trouve à nouveau sur la commune de Landeleau, au lieu dit Penity Saint-Laurent, petite agglomération de quelques feux au bord de l'Aulne. Là il s'arrête, les chevaux sont mis à pâturer dans les blés, les voitures masquées derrière les haies. Pas d'incident jusqu'au lendemain samedi, 5 août, jusqu'à 3 heures du matin. A cette heure une voiture transportant quatre patriotes passe sur la route venant de Collorec en direction Kergloff, ses occupants ignorent évidemment la présence des boches à Penity ; la voiture est arrêtée, l'un des occupants, André Le Gall, de Châteaufort, est tué, les trois autres s'esquivent et disparaissent dans un petit bois voisin. Tout le reste de la nuit est rempli des bruits des fusils et mitrailleuses braqués sur les bois où les patriotes font front car ils ignorent que leur camarade a été tué et ils répliquent à l'abandonner.

(A Suivre)

Docteur MAYMOU.

CHRONIQUE RÉGIONALE

SERVICE DES RÉFUGIÉS

1°) Nous rappelons aux Réfugiés que pour se présenter dans les différents services, il est indispensable qu'ils soient en possession de la fiche des réfugiés. Elle sera rigoureusement exigée dans tous les services.

2°) Allocation : Les réfugiés ayant droit qui n'ont pas encore perçu la première quinzaine de septembre, doivent passer immédiatement à la Recette Municipale.

3°) Une prime de 750 frs sera versée à tous les évacués obligatoires résidant à Morlaix, à la Recette Municipale, Vendredi 22 et Samedi 23 septembre de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

4°) Une petite savonnette sera offerte à chaque évacué. Se présenter au Bon Accueil, place des Halles, Samedi 23 septembre et mardi 26 septembre de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

5°) Théâtre : Les évacués obligatoires qui sont invités à la représentation de Samedi soir, sont priés de ne pas omettre de se munir de leur programme qui servira d'entrée et sera exigé au contrôle.

Il est indispensable de se munir des pièces suivantes : a) une pièce d'identité ; b) la fiche bleue de réfugié ; c) toutes les cartes d'alimentation de la famille.

Le paiement ne saurait être effectué sans la présentation de ces différents documents.

GRANDE JOURNÉE SPORTIVE

Dimanche 24 Septembre 1944 aura lieu une grande journée au profit des Œuvres Sociales des Patriotes morts pour la Libération, sous la présidence du Commandant de l'Arrondissement militaire.

A 10 heures : Aux Jacobins, Basket-Ball.

A Kernéguez : Football Association.

A 13 heures : Lever de Rideau.

A 15 heures : Sélection F. F. I. contre Stade Morlaisien.

A 19 h. 30 : Théâtre Municipal, Soirée de Gala avec le concours de l'Armée Américaine. Une bonne œuvre, un spectacle de choix, théâtre, concert, attractions.

Lundi 25 septembre, à 19 h. 30, Théâtre Municipal, seconde soirée théâtrale.

Location au Théâtre, à dater du samedi 23 septembre, à partir de 9 heures, pour les deux séances.

La question de l'Eau ... et du courant électrique

Le manque d'eau cause une gêne indéniable aux usagers, c'est-à-dire l'ensemble de la population.

D'une part, les sources d'alimentation sont à peu près tarées du fait de la longue période de sécheresse traversée par notre région depuis le mois de mars. D'autre part, le manque de courant électrique ne permet pas aux machines élévatoires de fonctionner journellement pendant un nombre d'heures suffisant pour remplir les réservoirs placés sur les hauteurs de la ville.

Dans ces conditions, en dépit des restrictions actuelles, le public est invité à se montrer de plus en plus économe dans sa consommation d'eau.

En ce qui concerne le courant électrique, la gêne est non moins grande, tant pour ce qui regarde l'éclairage domestique que pour ce qui regarde le fonctionnement des postes de radio en cette période où les nouvelles sensationnelles peuvent se succéder d'une émission à l'autre.

Notre localité reçoit du courant de usine de Su-Herbot, qui, elle également, ne peut fonctionner qu'au ralenti, en raison de l'épuisement de ses réserves d'eau dont la principale est le lac artificiel de Nestavel dans la montagne d'Arré.

L'état des communications ne permet pas encore d'envisager un ravitaillement en charbon susceptible de faire tourner les dynamos de la centrale de Morlaix.

Il nous faut donc patienter encore et nous contenter de ce qu'on nous donne en fait d'eau et de courant, en attendant un mieux que nous souhaitons le plus prochain possible.

Avis aux Travailleurs sans emploi

De nombreux ouvriers sont actuellement sans emploi et sans ressources. Le manque d'énergie électrique et de matières de toutes sortes vont empêcher, pendant une durée qu'il n'est pas possible de préciser à l'heure actuelle, les entreprises du département de reprendre leur activité. D'importants chantiers entrepris par les autorités allemandes sont arrêtés.

Pour permettre aux ouvriers de subvenir au plus tôt aux besoins de leurs familles, des travaux de construction de routes ont été déjà entrepris et d'autres chantiers seront ouverts à bref délai. De même, le comblement des fossés anti-chars, l'enlèvement des poteaux et fils de fer barbelés, le démantèlement des fortifications seront entrepris partout où aucun risque n'est à craindre.

Les ouvriers ainsi occupés seront payés aux taux prévus par l'arrêté ministériel du 6 avril 1944 fixant les salaires qui doivent être payés aux ouvriers du bâtiment et des Travaux Publics.

En conséquence tous les travailleurs sans emploi sont invités à se faire connaître immédiatement à l'office du travail ou à la section de l'office du travail dont ils dépendent. Ce service sera le seul qualifié pour leur donner connaissance des conditions dans lesquelles ils pourront travailler et les diriger sur les services qui pourront les employer.

Adresses de l'Office du Travail — Office de Brest replié à Landerneau, Quai du Léon. Office de Quimper, boulevard de Kerguelan.

Adresses des sections de l'Office du Travail. — Morlaix, 4, Place des Jacobins. Douarnez, mairie ; Concarneau, mairie ; Correspondants. — Quimperlé, Mairie ; Carhaix, mairie ; Le Huelgoat, mairie ; Penmarch, mairie ; Pont-l'Abbé, mairie ; Pont de Buis, centre d'accueil des réfugiés ; Landivisiau, mairie ; Lesneven, mairie ; Saint-Pol-de-Léon, mairie.

Assemblée Générale des Anciens Prisonniers de Guerre des Familles de prisonniers et des déportés civils.

Les Armées de la Libération, dans leur avance rapide en territoires ennemis, ouvrent, une à une, les portes des camps de prisonniers et de déportés civils. Réellement un camp de 40.000 prisonniers à vu tomber ses barbelés et bientôt ces amis vont revenir au Pays. Il importe d'urgence donc de créer un centre d'accueil. D'accord avec les autorités locales il faut nous mettre vite à l'ouvrage pour qu'il soit digne de Morlaix et de nos chers absents enfin retrouvés.

Nous profiterons de cette réunion pour jeter les bases de l'organisation du Centre "Prisonniers" de Morlaix qui, dans le cadre de l'organisme national, défendra les droits sacrés des prisonniers et concrétisera l'immense force qu'ils représentent pour la mettre au service du pays.

Cette réunion aura lieu ce samedi 23 septembre, à 20 heures, à la mairie, dans la salle des Prud'hommes. La présence de tous est strictement indispensable.

OFFRE D'EMPLOIS

Organisme militaire demande pour la place de Quimper du personnel masculin et féminin.

Personnel masculin : Age 30 ans minimum, ou réformé ou ajourné. Degré d'instruction : minimum Baccalauréat ou Brevet Supérieur.

Personnel féminin : Age minimum 25 ans, degré d'instruction : Brevet élémentaire. Personnel féminin sténo-dactylo, âge minimum 18 ans.

Se présenter à la Grande Poste de Quimper au guichet qui renseignera.

EXAMENS

Les autorités universitaires se préoccupent actuellement de la question des divers examens qui, en raison des événements, ont dû être ajournés. Elles pensent pouvoir être en mesure de les reprendre dès le début d'octobre.

Un avis ultérieur qui sera publié dans la presse ou diffusé par la radio donnera toutes les précisions nécessaires à ce sujet.

Les Martyrs de la Liberté et de l'Occupation

Plouescat

An Kernic, 10 ou 11 personnes, cachées dans un abri, en sont chassées à coups de grenades. 7 sont fusillées sur place. Parmi elles, un père de 11 enfants, un jeune homme et son frère de 7 ans. L'enfant fut arraché des bras de son frère, jeté à terre et achevé sur place, parmi les choux. Entre Kernic et Keremma, 8 autres victimes.

Lanmeur

Le 8 août, à 23 h. 30, deux cents Allemands, descendant de Plougasnou sur Plouigneau, abattent, à Lanmeur, deux membres de la Résistance : Vincent Le Moan et Jean Tanguy, de Plougasnou. Au passage, ils tirent au canon sur les maisons.

Le 26 août, à 2 h. 40, au cours d'une relève de garde, Louis Ménéec, 20 ans, demeurant à Kervern, en Lanmeur, était grièvement blessé à la cuisse gauche par un jeune camarade manipulant son fusil. Conduit à l'hospice civil de Morlaix, il est décédé dans la matinée suivante.

Guiclan

Le 8 août, Jean-Pierre Palud, de Kervibrant, réformé à 100 %, est mis en joue par un allemand. Il veut fuir. Il est mortellement blessé à la cuisse par le teuton.

Une ferme est brûlée à Coatlès, en Taulé.

Plouzévédé

Le 8 août, une colonne allemande se repliant de Morlaix sur Brest, traverse Trélaouénan et Cléder, tuant, incendiant, pillant tout sur son passage.

Auguste Jézéquel, de Kermojean, est tué par une balle perdue.

Saint-Derrien

Le 5 août, meurtre de Paul Moysan, 22 ans, cultivateur à Keruzouen, par des soldats allemands.

Plouénéventer

Le 7 août, les boches tuent : Michel Prigent, cultivateur à Keradoret ; Jean Cariou, de Keramoal et un gosse de 14 ans, Joseph Rozec, du Plant.

Sizun-Commana

Le 7 août un groupe d'allemands assassine Raymond Le Roux, 22 ans, du bourg et Jean-François Prigent, 64 ans, de Quistin.

L'incendie de dépôts de munitions détruit les locaux servant d'école à Sizun. A Commana, destruction de l'école par l'explosion d'une mine cachée dans le bâtiment : trois enfants sont tués.

Le Cloître

Deux cultivateurs, Abgrall, père et fils, sont tués au cours d'une rafle au village de Pennergues.

Pleyber-Christ

Le 10 août, sont inhumés à Pleyber-Christ MM. Bécam et Le Gall, cultivateurs tués dans une colonne allemande où ils avaient été requis comme convoyeurs.

Cléder

Une colonne germano-russe passe le 8 août. 11 hommes sont pris, conduits en direction de Plouescat et fusillés en cours de route. A la campagne, 20 autres victimes environ.

A l'école libre, 12 personnes sont prises (10 hommes, 1 femme, 1 jeune homme de 16 ans) et dirigées sur Plouescat, mains en l'air. Alignées pour être fusillées, à Plouescat, elles sont sauvées au dernier moment par un officier allemand.

Le 12, dans une fosse, à Ruffellie, en Plougasnou, on découvre, dans une fosse, les corps martyrisés d'Isidore Masson, de Morlaix ; Charles Bescont, Yves et Yvonne Jéraden, de Plougasnou, arrêtés par les Allemands, le 3 juillet.

Le 14, le corps de Paul Le Gac est retrouvé à Boiséon. Il y avait été arrêté le 13 juillet.

Guyomard, café de la gare, tué à la ferme de Pennanéach.

Le Ponthou

Trouvés enfouis dans le jardin de l'école, nouveau charnier :

Jean Page ; Pichon ; Derrien et un quatrième, étranger à la région.

Le 6 août, Guyomarch, du café de la gare ; Jean Le Page ; Pichon et Dumoulin, de la localité, ainsi que Auguste Derrien, du bourg-neuf en Plouigneau, sont fusillés au Ponthou par les Allemands à la suite d'un combat qui s'était déroulé à cet endroit.

Plougoum

Hervé Kervion 23 ans, est tué en se portant au-devant des allemands, croyant avoir affaire aux américains.

Plouescat

Le mercredi 23 août, alors qu'ils se promenaient sur les grèves de Kerfission, en Cléder, MM. Pierre Trébaol, 76 ans, ancien vétérinaire à Lambézellec, réfugié à Plouescat et Théophile Geoffroy, ancien notaire dans cette dernière localité, ont sauté sur une mine. Le premier décéda presque aussitôt. Le second, grièvement blessé devait succomber peu après.

Le Cloître

Le 26 août, à 16 heures, M. Emile Madec, 31 ans, avoué à Jonzac (Charente) revenu dans son pays, au Cloître s'en allait avec des amis relever des mines à Croas-Laeron, en Plounéour-Ménez, lorsqu'en maniant un point anti-char trouvé sur le terrain, il fit exploser l'engin et se blessa grièvement. Transporté à l'hospice de Morlaix tous les soins furent inutiles et il décédait à 19 h. 30.

Henvic

M. François Joly, 17 ans, du Lingos en Henvic, a été mortellement blessé le 20 août à 13 heures, dans son verger par l'explosion d'une mine. Son père qui le précédait fut légèrement atteint au dos. Conduit à la clinique Sainte-Anne, de Morlaix, Le Joly décédait le 22 août à son domicile où il avait été ramené.

Morlaix

Le 10 juin 1944, à 6 h. 30, les allemands pénétrant au manoir de Pen-an-Vern, en Sainte-Sève, y arrêtaient quatre patriotes : Hervé et Jacques Olivier, Marcel Le Bert et René Moran, de Carantec, ainsi que M. François Trézien, le fermier qui leur avait donné asile et son domestique, André Corvez. Ce dernier et les quatre jeunes gens furent exécutés le jour même, à Saint-Brieuc. Du fermier, on n'a jamais eu de nouvelles. Mais sa femme vient de porter plainte contre deux dénonciateurs qui seront poursuivis comme il convient.

Pour un Martyrologe de la "Libération"

Il n'est presque pas de communes en Bretagne qui n'aient eu à pleurer, entre juin 1940 et septembre 1944, l'assassinat ou la déportation de quelques-uns de leurs enfants.

Le souvenir de tous nos malheureux compatriotes morts victimes de leur courage, désignés pour le peloton d'exécution, ou s'étant trouvés de quelque façon devant les fusils ou la torche des bandits d'outre-Rhin doit être perpétué pour les générations futures.

De toute urgence il faut donc que quelqu'un dans chaque commune : prêtre, instituteur ou particulier, rassemble tous les éléments indispensables en vue de la rédaction d'un Martyrologe général pour la Bretagne, en consignants les noms, âges, actions éventuelles des victimes et les circonstances qui ont amené des « représailles » — dans les cas où les assassinats pouvaient être qualifiés ainsi...

En attendant, Le Finistère Libéré ouvre ses colonnes à ceux qui pourraient lui adresser un récit succinct des événements ayant marqué l'occupation ou la libération dans la commune où ils résident.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE LUBRIFIANTS INDUSTRIELS

La Préfecture communique. — Les demandes de lubrifiants industriels pour le quatrième trimestre 1944 devront parvenir avant le 30 septembre 1944, date limite, au Service Départemental de Répartition des Produits Industriels, Préfecture, Quimper.

Elles seront établies sur les formules spéciales habituelles. Toute demande incomplète sera rejetée.

Le présent avis s'adresse également aux consommateurs antérieurement servis sur les contingents des Services Centraux de l'O. C. R. P. I. par l'intermédiaire de leur Comité d'Organisation.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général : BOSVIEL.

ÉTAT-CIVIL DU 14 AU 20 SEPTEMBRE

NAISSANCES. — Paul-François Déroff, Quartier du Château; Danièle Royant, Quartier du Château; Edith-Josette Soubiron, Quartier du Château; Françoise-Suzanne Lincot, Quartier du Château; Nelly-Lisette Tibaldi, 12, rue Dr Prouff.

DÉCÈS. — Louis-Marie Rolland, 68 ans 3 mois, Quartier du Château. — Jean-Mathieu Le Guirinec, veuf de Joséphine Sellin, 74 ans 5 mois, Quartier du Château; Marie-Rose Pirou, 28 ans 7 mois, Quartier du Château; Charles Coquin, veuf de Marie Mocaer, 66 ans 1 mois, 46, rue Haute; Marie-Michèle Mazé, veuve de Jean-Marie Lohou, 68 ans 10 mois, Quartier du Château; Jean-Marie Monnier, veuf de Jeanne Goucoux, 85 ans 3 mois, Quartier du Château; Marie-Françoise Rest, veuve de Jean-Marie Riou, 78 ans 10 mois, 10, rue D' Lefebvre; Marie-Louise Baraer, veuve de Olivier Le Bras, 87 ans 4 mois, rue de Brest prolongée; Yves Monfort, 65 ans, Quartier du Château; Jeanne-Marie Kerboriou, veuve de François Pape, 71 ans 10 mois, Quartier du Château; Vincent-Marie Lanuzel, époux de Marie Abalain, 30 ans 1 mois, Quartier du Château.

CHRONIQUE SYNDICALE

C. G. T.

Morlaix

L'activité ne se ralentit pas à la Maison du Peuple de Morlaix. Chaque jour un syndicat *meurt ou renait*. Cette dernière semaine les taxis, les sanitaires, les coiffeurs, les P. T. T. et les cordiers ont élu leurs bureaux. Le camarade Bideau, qui organise avec brio cette renaissance, nous parle d'une très prochaine assemblée générale pour l'élection du bureau définitif de l'Union locale.

Entre autres projets très importants envisagés, signalons particulièrement un centre d'éducation professionnelle avec bibliothèque et cours du soir. Comme on le voit, on ne perd pas son temps à la Maison du Peuple et nous nous réjouissons des perspectives prometteuses qui s'y ébauchent.

SYNDICAT DU BATIMENT

La première réunion syndicale des ouvriers du bâtiment s'est tenue le vendredi 8 août, salle Jean-Jaurès. Environ 80 camarades s'y trouvaient rassemblés — beaucoup étant toujours prisonniers ou dans les F. F. I. — heureux de pouvoir reprendre contact entre eux et avec la Maison du Peuple.

Après un bref exposé de la situation par le camarade Bidot et quelques questions des compagnons, il fut procédé à l'élection du Bureau. Secrétaire : Floch Jean, menuisier à la Coopérative l'Ameublement et le Bâtiment; secrétaire-adjoint : Guivarch, tailleur de pierre, Kerguiduff; Trésorier : Faucheur, ébéniste, artisan; trésorier-adjoint : Troadec, électricien; archiviste : Mignot René, ébéniste; commission de contrôle : Mèrer Pierre, peintre, Laborieuse; Eliéouet François, plâtrier, Fraternelle.

Le Secrétaire.

Saint-Pol-de-Léon

Dimanche, 24 septembre aura lieu, à l'Hôtel Central une grande réunion syndicale pour la reconstitution des syndicats et de l'Union locale. Nous invitons les travailleurs de toutes corporations à assister nombreux à cette réunion.

Carantec

ACCIDENT MORTEL

Des avis sont constamment lancés à la population pour l'informer qu'il est extrêmement dangereux de pénétrer dans les endroits qui ont été occupés par les Allemands, ou à l'intérieur des zones délimitées par des fils de fer barbelés. Les champs de mines sont en effet, extrêmement nombreux à Carantec. Malgré cela nous déplorons sans cesse des accidents plus ou moins graves. C'est ainsi que trois accidents viennent de se produire coup sur coup, dont un mortel.

Jedi soir, 14 septembre, vers 18 h. 30, un de nos concitoyens, Jean Bodec, âgé de 33 ans, marié et père d'un enfant, cultivateur à Keromnés, à Carantec, occupé dans un de ses champs, a sauté sur un obus amorcé. La mort fut instantanée et le cadavre, horriblement mutilé, fut transporté à la ferme par des personnes accrues.

Les obsèques ont été célébrées samedi, à 11 heures, à Carantec, au milieu d'une grande affluence. Jean Bodec appartenait au groupe de Résistance de Carantec et était membre du Comité local de Libération.

A noter dans le cortège la Délégation Spéciale de Carantec, les membres des comités locaux de Libération et d'Épuration, une délégation de la compagnie F.F.I. cantonnée à Carantec, les anciens combattants avec leur drapeau.

A la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Pleyber-Christ

Liste des membres du Comité Local de Libération: Président honoraire, M. Roger; président, M. Kerdoucuf Jean; secrétaire, M. Jézéquel; bureau, MM. Kerbaol, Bellec, Kerdoucuf C., Kermarec, Le Bris, Mlle Plusquellec.

Saint-Pol-de-Léon

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine la publication d'un article intitulé: Saint-Pol et ses F.F.I., que nous a adressé un ancien de 1914-18.

Dernière heure

Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination comme sous-préfet de Morlaix, de notre concitoyen M. Y. Bloch, qui exercera l'intérim à la sous-préfecture depuis la libération de l'arrondissement.

Surveillons les enfants

Le 2 septembre courant, des enfants qui s'amusaient à désamorcer des obus abandonnés par les allemands à Benzeac-Conn, ont fait exploser un engin. Trois d'entre eux ont été tués, un quatrième grièvement blessé et trois autres blessés.

Il est rappelé à nouveau à cette occasion aux parents qu'ils doivent surveiller leurs enfants avec la plus grande attention afin d'éviter le retour de semblables accidents.

AVIS DE DECES

Brest-Morlaix. — Mme Marcel PIROU et son fils; Mme Françoise PIROU; M. et Mme JOLU et leurs enfants, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Marcel PIROU, soldat des Forces Françaises de l'Intérieur, mort pour la France à Plougouvelin, le 6 Septembre, à l'âge de 42 ans.

Leur époux, père, fils, frère, oncle et parrain.

La cérémonie religieuse et l'inhumation provisoire ont eu lieu le 8 Septembre, à St-Renan. L'inhumation définitive aura lieu à Brest, à une date ultérieure.

REMERCIEMENTS

Morlaix. — Mme LEVER, Mlle Yvonne LEVER et Mlle Marie FÉON, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de leur fils, frère et fiancé François LEVER et celles qui leur ont témoigné leur sympathie en cette douloureuse circonstance; plus particulièrement les F. T. P. F. auxquels appartenaient le défunt et toutes les collectivités ou personnes qui ont offert fleurs et couronnes.

Morlaix. — Mme Veuve MADEC, ses enfants et toute la famille, remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Louis MADEC et en particulier celles qui ont offert des fleurs.

Morlaix-Daoulas. — Madame EMZIVAT, ses enfants et toute la famille remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Marc EMZIVAT, adjudant de gendarmerie en retraite, leur époux et père.

Le Cloître - Saint-Thégonnec. — Mme Jean-Yves ROPARS et ses enfants, Simone, Danielle et Rosa; M. KERREVEY remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de leur cher JEAN-YVES, mort pour la France le 9 août 1944, à Plouigneau, à l'âge de 38 ans, et toutes celles qui leur ont témoigné de la sympathie en cette douloureuse circonstance, plus particulièrement tous ses camarades du maquis, son personnel et toutes les personnes qui ont offert messes, couronnes et fleurs.

Botsorhel. — Mme Jean-François LE Coz, son fils François et toute la famille remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux obsèques de leur époux et père M. Jean-François LE Coz, mort pour la France, à Plouigneau le 9 août 1944 à l'âge de 50 ans et toutes celles qui leur ont témoigné de la sympathie en cette douloureuse circonstance, plus particulièrement tous ses amis de la Résistance et les groupes de patriotes qui ont offert des couronnes et des fleurs.

Mademoiselle J. LE MOIGNE

Chirurgien-Dentiste

a repris ses consultations, 19, place Thiers

L'atelier de tricotage de Mademoiselle H. GEFROY, Coatserho, est transféré à la « Bonnerie du Viaduc », 16, place Thiers, Morlaix.

Magasin ouvert le jeudi et le samedi, toute la journée.

ON DEMANDE une bonne modiste. S'adresser Mlle Ladirat, 20, rue d'Aiguillon, premier étage.

Etude de M^e SQUIBAN, Huissier, 6, rue Ange de Guernisac, Morlaix

VENTE VOLONTAIRE Agricole et Mobilière

Le Lundi 25 Septembre 1944, à 13 h. 30. Au domicile de Milles Reungoat, cultivatrices à la Vieille Roche, en Plourin.

M^e SQUIBAN vendra : 2 juments en âge; 3 vaches; 3 charrettes en bon état; 1 petite voiture caoutchoutée toute neuve avec harnais neufs; 1 hache lande; 1 ventilateur; 1 houe; 2 brabants; 1 herse; 1 rouleau; 1 griffon; harnais de limon et de trait; faux et faucilles; divers outils agricoles; 4 bascule et ses poids; 1 brouette neuve; échelle, pulvérisateur, 1 ciseau, casiers à pommes de terre; 1 voiture anglaise.

1 armoire à linge; 4 buffet à deux corps; 2 lits clos; 1 horloge bretonne; 2 sommiers; 1 table ronde; 1 table rectangulaire et bancs; 1 bahut; 1 banc clos; 1 baratte; 1 fourneau; 1 poêle etc...

Au comptant, frais en sus.

Etudes de M^e MANACH, licencié en droit, avoué à Morlaix, place Thiers; M^e CHAPEL, licencié en droit, avoué à Morlaix, rue Charles-Le Goffic; M^e MANCHEC, licencié en droit, notaire à Pleyber-Christ; M^e GEFROY, licencié en droit, notaire à Plouescat.

Décrets des 1^{er} septembre et 29 novembre 1939 Arrêté du 4 Août 1944

A une date qui sera ultérieurement indiquée, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e MANCHEC, notaire à Pleyber-Christ, à l'adjudication sur licitation judiciaire de :

Lot unique : en la ville de Morlaix, quartier des Ur-villines, Créach-Joly, rue Louis-Pasteur,

UNE PROPRIÉTÉ

comprenant maison d'habitation sous ardoises élevée sur cave d'un entresol et d'un étage mansardé, corridor, water-closets, citerne, appentis servant de cuisine contre la façade donnant sur la rue Louis-Pasteur, jardin au levant, midi et couchant des édifices. Le tout cadastré section B, sous les numéros 491 v, 493 p et 494 p, d'une contenance totale de 554 mètres carrés. Eau, gaz, électricité. Mise à prix : Cent vingt cinq mille francs, ci . . . 125 000

Ladite vente ordonnée par jugement rendu par le Tribunal Civil de Morlaix, le huit septembre mil neuf cent quarante quatre, enregistré, sur la requête collective présentée par :

PREMIEREMENT : 1^o Monsieur Louis Poupon, veuf de Madame Anne Bourlés, demeurant au château de Vigny (Seine-et-Oise); 2^o Monsieur Louis Grégoire-Corentin Poupon, cillbataire majeur, ouvrier, demeurant à Plougouven. DEMANDEURS, ayant pour avoué M^e MANACH; DEUXIEMEMENT : Mademoiselle

Marie Bourlés cillbataire majeure, à l'école Sainte-Genève à Fontenay-sous-Bois, agissant en sa qualité de subrogée-tutrice remplissant en l'espèce le rôle de tutrice de : 1^o Monsieur Yves-Marie-Alphonse Poupon; 2^o Monsieur Alphonse-Pierre Poupon, mineurs issus du mariage de Monsieur Louis Poupon avec veuve Madame Anne Bourlés, DEFENDRESSE, ayant pour avoué M^e CHAPEL.

La présente insertion est faite en conformité de l'article 3 du décret du vingt neuf novembre mil neuf cent trente neuf, en vertu d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Morlaix en date du vingt septembre mil neuf cent quarante quatre.

Toute personne intéressée appartenant à l'une des catégories visées par l'article premier du décret du premier septembre mil neuf cent trente neuf à l'égard de laquelle il n'est pas intervenu une ordonnance levant la suspension des délais, peut, dans le mois de ce jour, former opposition motivée à cette levée par lettre recommandée adressée au greffier en chef du Tribunal Civil de Morlaix.

Morlaix, le vingt et un septembre mil neuf quarante quatre.

L'avoué poursuivant,
J. MANACH.

Etude de M^e SERRURIER, Commissaire-Priseur à Morlaix

VENTE MOBILIÈRE

Salle des Ventes, 31, rue Gambetta

Lundi 25 septembre, à 13 h. 30

ON VENDRA : Salle à manger en chêne, lits, literie, armoire, fourneau fonte émaillée, toilettes, vélos femme et homme, machine à coudre portable, chaises, barils, sacs en serpillière, couverts, contentaux, beau service de table en porcelaine, service à verres, poussette, vêtements velours et autres, souliers, bottes, lingerie et autres objets, raquette de tennis état neuf.

L'Imprimeur-Gérant : LOUIS BOCLÉ

PLUGASNOU

Syndicat des marins de commerce et des pêcheurs

Le 27 août, 1944, salle Cars, à Plougouven, sous la présidence du camarade Prigent Jean, capitaine de la marine marchande, s'est tenue une réunion des inscrits maritimes affiliés à la C. G. T. Après discussion et mise aux voix, le rapport présent a été dressé.

Les intéressés demandent que les revendications suivantes soient soulevées près des pouvoirs publics à savoir :

1^o Que tout inscrit maritime, états-majors et hommes d'équipage, délaissé chez lui sans soldes depuis l'armistice pour refus d'embarquement au service de l'ennemi, ait droit à une indemnité.

2^o Que les indemnités pour perte d'effets « torpillage » soient relevées. L'indemnité accordée jusqu'à ce jour porte sur 1.100 francs!

3^o Que les pêcheurs ayant perdu leur navire et leur engins de pêche depuis l'armistice soient indemnisés.

4^o Depuis février 1944 jusqu'à ce jour, les pêcheurs de Plougouven astreints à la réquisition, ont perdu toute leur compagnie de pêche. Ils réclament donc une indemnité de chômage et, d'autre part, que leur cotisation à la caisse des invalides soit supprimée pendant cette dite période.

5^o Que les marins de commerce n'ayant pu figurer sur un rôle d'équipage depuis l'armistice soient considérés comme naviguant et que cette période entre en compte dans la marche à suivre pour l'obtention de la pension sur la caisse des invalides.

Le secrétaire,
représentant des pêcheurs,
Thomas REGUER.

Avis important

Les annonces et communiqués doivent nous parvenir au plus tard le mercredi soir.